

Renseignements Pratiques

Formation continue



www.tracy-vire.fr

Mon statut en formation

Stagiaire en formation professionnelle

Vous êtes demandeur d'emploi, selon votre mode de financement :

-Vous percevrez une rémunération :

Versée par la Région Normandie, selon les taux réglementaires, en fonction de votre situation avant l'entrée en formation.

Versée par POLE EMPLOI sous forme d'Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi-Formation « AREF » si avant l'entrée en formation vous percevez l'A.R.E.

-Vous bénéficiez d'une couverture sociale.

Salarié en congé individuel de formation

Vous êtes salarié (24 mois d'ancienneté minimum dont 12 mois dans l'entreprise).

Vous devez faire une demande écrite d'autorisation d'absence auprès de votre employeur (120 jours au moins avant le début du stage).

Vous déposez un dossier de demande de prise en charge (coût de formation et rémunération) auprès d'un organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF FONGECIF

Organisme paritaire agréé de branche

Salarié en contrat de professionnalisation

Vous êtes demandeur d'emploi âgés de 26 ans et plus.
ou Jeune âgé de 16 à 25 ans révolus.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail de type particulier intégrant une formation en alternance afin de favoriser l'insertion professionnelle ou la réinsertion.

Le contrat de travail peut être un CDD de 6 à 12 mois ou jusqu'à 24 mois.

Vous percevez une rémunération.

	Au moins titulaire d'un titre ou diplôme professionnel de niveau IV	Autre
26 ans et plus	100 % du SMIC	
21 à 25 ans	80 % du SMIC	70 % du SMIC
Moins de 21 ans	65 % du SMIC	55 % du SMIC

Demande à l'OPCA, 2 mois avant le début de formation.

Autre statut

- Vous assurez vous-même le financement de la formation
- Des aides peuvent vous être accordées.
- Pour plus de renseignements nous consulter

Tarifs (Rentrée 2019)

L'hébergement :

Chambre double : 36,00 €/semaine/personne ou 13,50 €/nuit/personne

Chambre simple : 54,00 €/semaine ou 18,00 €/nuit

(dans la mesure de disponibilité)

Draps et couvertures ne sont pas fournis : Un supplément de 4,70 € sera demandé pour la fourniture de draps.

Possibilité de bénéficier des aides au logement (APL ou ALS)

La restauration :

Petit déjeuner :

1,60 €

Déjeuner et Dîner :

3,65 €

Accès au CFPPA

Gare SNCF de Vire

Ligne Paris - L'Aigle -
Argentan - Granville

Bus Verts du Calvados

Ligne Caen - Vire
Arrêt Champ de Tracy

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFPPA de VIRE - Route de Caen - CS 46001 - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE

Tél : 02.31.66.30.20 - Fax : 02.31.66.30.29 - cfppa.vire@educagri.fr



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

